

Guide d'inspection professionnelle – Accès aux documents déposés au dossier employeur

- 1. Assurez-vous d'abord que vous êtes déconnecté de votre dossier membre avant de vous connecter au dossier employeur comme suit :
 - > Sur le site Web de l'Ordre des CPA du Québec, cliquez sur VOTRE DOSSIER en haut à droite de votre écran.
 - > Sous la section RÉPONDANT D'UN EMPLOYEUR, entrez le numéro d'employeur.
 - > Ensuite, inscrivez votre numéro de membre et votre mot de passe (ce sont les mêmes que vous utilisez pour accéder à votre dossier membre).
 - > Cliquez sur ACCÉDER pour vous connecter.

Trouver un CPA L	.'Ordre Salle de presse	Nous joindre Fondation des	CPA 🐂 Votre panier (0)	Le Votre dossier Englis	h 🔍
CDA PORDE DES COMPARIES PORDESSIONNELS AGRÉES DU QUEBEC	Grand public	Membres CPA	Étudiants et futurs CPA	Développement professionnel	Emploi CPA
	Accueil > Connectez-vo	us à votre dossier			
CONNECTEZ-VOUS À	Membre/client existant		Répondant d'ur	Répondant d'un employeur*	
VOTRE DOSSIER	N° de membre/client		N° d'employeur	N° d'employeur	
	Mot de passe		N° de membre		
	A	CCÉDER	Mot de passe		
	 N° de membre/cli Besoin d'un mot of 	ent oublié? de passe?		ACCÉDER	
	Connectez-vous pour consulter et mettre à jour vos renseignements, remplir vos obligations auprès de l'Ordre, gérer vos passeports ou acheter des produits et services offerts dans le cadre de notre programme de développement professionnel.		 N° de membre oublié? N° d'employeur oublié? Besoin d'un mot de passe? 		
			* Vous répondez pour un organisme, une entreprise, une personne à son compte ou un cabinet au sein duquel vous exercez la profession de CPA en ce qui concerne la conformité à la réglementation.		

2. Une fois connecté au dossier employeur, cliquez sur INSPECTION PROFESSIONNELLE et sélectionnez DOCUMENTS DÉPOSÉS DANS VOTRE DOSSIER.

Grand public	Membres CPA	Étudiants et futurs CPA	Développement professionnel	
Accueil > Dossier employeur > Inspection pr	rofessionnelle			
PRISE DE RENDEZ-VOUS			Renseignements sur l'employeur	
À titre de répondant, vous êtes le membre CPA désigné pour fixer la date de l'inspection de votre cabinet. Vous aurez à répondre à quelques questions afin de déterminer la quantité de jours nécessaire à votre inspection.			Inspection professionnelle	$\overline{}$
QUESTIONS?			Prise de rendez-vous Documents déposés dans votre dossier	

3. Sélectionnez ensuite l'année de votre inspection. Par exemple, pour les inspections qui auront lieu du 15 mai 2024 au 31 mars 2025, choisissez 2024-2025. Cliquez ensuite sur le bouton de recherche pour accéder aux documents.

Veuillez sélectionner une année puis lancer la recherche. Attestez ensuite la réception du document que vous désirez consulter pour y accéder.	Renseignements sur l'employeur	~
2024-2025 • Q	Inspection professionnelle	^
Aucun document n'a été déposé dans votre dossier pour l'année sélectionnée.	Prise de rendez-vous Documents déposés dans votre dossier	

4. Une fois que vous aurez accès aux documents déposés, cliquez sur ceux-ci pour les télécharger.

Notez que pour le document intitulé *Avis officiel d'inspection*, une attestation sera requise pour ouvrir le document. L'attestation n'est toutefois pas nécessaire pour les autres documents.

Date de dépôt : 26 août 2021	Description : Grille tarifaire 🖻	Inspection professionnelle
Date de dépôt : 26 août 2021	Description : Avis officiel d'inspection 🖪 Consulté le : 9 décembre 2021	Prise de rendez-vous Documents déposés dans votre dossier
Date de dépôt : 26 août 2021	Description : Curriculum vitae de l'inspecteur 🖪	